



2006



Proche de vous,
La police de la ville

La proximité renforcée

Service



Secteur Est



Secteur Nord



Secteur Ouest



Stagiaires



Brigade urbaine



Ecoles

Expérience



Police de la ville de Neuchâtel

6, Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

Police de proximité

La police de proximité

Les tâches inhérentes à la sécurité de proximité sont de **l'entière responsabilité de la police de la Ville**, qui entretient des liens étroits avec les habitants. Elle connaît leurs attentes et est un observateur privilégié de la vie locale. La police de proximité est à la fois visible, proche du citoyen et est en relation constante avec ses partenaires (écoles, associations de quartier, intervenants sociaux...), afin de définir des stratégies conjointes à même d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

La police de proximité est en contact permanent avec les habitants, que ce soit pour la résolution de problèmes spécifiques au secteur, pour des conseils, de l'information, ou de l'aide.

Ainsi, la police de la Ville de Neuchâtel a renforcé ses missions de police de proximité, d'une part par l'attribution de policiers de proximité aux différents quartiers de la ville et l'ouverture d'un guichet unique, et d'autre part par l'institution d'un Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité.





Police de la ville de Neuchâtel

6, Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

Police de proximité



Les missions de la police de proximité

Dans le cadre de la sécurité de proximité, les besoins sont très variés.

La police de proximité est une philosophie de travail :

Faire de la police de proximité signifie rechercher le contact pour connaître les besoins des citoyens. Il s'agit d'être à l'écoute, d'accorder du temps, de prendre les problèmes confiés et d'y apporter immédiatement, ou dans les meilleurs délais, une réponse personnalisée, de contrôler la satisfaction du demandeur et de le fidéliser.

La police de proximité exerce également un travail de prévention afin de traiter les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.



Police de la ville de Neuchâtel

6, Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

Police de proximité

Tâches de proximité

Présence dans les secteurs et contact avec la population

La proximité implique une grande disponibilité envers le citoyen.

Exemples :

- Être dans un secteur et s'approcher de chaque personne rencontrée, la saluer, se présenter, lui demander s'il y a des problèmes dans les environs, donner des explications à ses questions ou prendre son nom afin de la rappeler pour lui répondre précisément.
- Prendre rendez-vous avec un commerçant, un concierge ou une personne âgée et trouver une solution aux problèmes posés.

Prise d'information

La proximité est une source d'information importante pour la police.

Exemples :

- Avoir un entretien à domicile pour un rapport de naturalisation avec le demandeur.
- Se déplacer afin d'enregistrer une plainte à domicile pour une personne âgée ou qui rencontre des difficultés à se déplacer.
- Accueillir une personne au guichet ou au téléphone.





Police de la ville de Neuchâtel

6, Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

Police de proximité



Prévention

La proximité a un rôle de prévention et de conseils

Cette action, en uniforme, peut être menée à pied, en voiture, à moto ou à vélo. La prévention implique d'être visible et identifiable, donc d'être vu et de voir.

Elle consiste à prévenir les dangers et/ou les infractions et à éviter que les problèmes prennent de l'ampleur et débouchent sur des actes de plus grande gravité. Toutefois, lorsqu'une infraction est constatée, elle est poursuivie.

Exemples :

- *Conseiller des clients de commerces sur le comportement à adopter pour ne pas tenter les voleurs.*
- *Avoir une présence sécuritaire ciblée en fonction des zones de violence et d'incivilités sur le chemin de l'école.*



Police de la ville de Neuchâtel

6, Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

Police de proximité

Les moyens de la police de proximité

Depuis le 1^{er} janvier 2006, une nouvelle équipe constituée de **policiers de quartiers** a été créée. Chacun des policiers est affecté à un des trois quartiers appelés « nord », « est » et « ouest ». La brigade urbaine en activité depuis l'année 2001 est également complétée par 4 agents de proximité pour le centre-ville. Par ailleurs, **un poste dédié à la sécurité pour les écoles** a été créé.



Objectifs :

- **Meilleure présence** dans les quartiers et au centre-ville.
- **Meilleure connaissance** de la vie des quartiers et du centre-ville.
- **Privilégier le contact** direct et régulier avec les habitants des quartiers et des commerces.
- **Détecter les dysfonctionnements** suffisamment tôt pour prendre des mesures.
- **Cibler la prévention et l'information.**
- **Avoir une répondante auprès des écoles.**